Foire Aux Questions e-paiement des cotisations







Foire aux questions

1 Je souhaite accéder à mon Espace Client. Comment obtenir mes codes d'accès ?

Pour créer votre compte et être habilité au service e-paiement, vous devez :

- Envoyer un mail à <u>service.paiementenligne@axa.fr</u> pour y être habilité.
- Vous recevrez un mail automatique immédiatement avec toutes les informations nécessaires pour bénéficier de ce service.
- 2 J'ai reçu l'e-mail d'activation de mon Espace Client, comment créer mon compte ?

Cliquez sur le lien d'activation présent dans l'email (lien valable 72h et uniquement pour une demande d'habilitation). Saisissez ensuite votre adresse email et choisissez un code confidentiel à 6 chiffres.

Si le lien d'activation présent dans l'email a expiré, vous devez renvoyer une demande de création de compte à votre conseiller AXA.

Pour créer votre compte et être habilité au service e-paiement, vous devez :

- Envoyer un mail à service.paiementenligne@axa.fr pour y être habilité.
- Vous recevrez un mail automatique immédiatement avec toutes les informations nécessaires pour bénéficier de ce service.
- 3 J'ai oublié mon identifiant, comment faire ?

Votre identifiant est votre adresse e-mail.

J'ai oublié mon code confidentiel, comment le récupérer ?

Au moment de vous connecter, cliquez sur « Code confidentiel oublié ? » pour réinitialiser le mot de passe.

Nous sommes plusieurs à gérer et utiliser l'Espace Client. Puis-je ajouter des nouveaux utilisateurs ou administrateurs ?

Plusieurs personnes peuvent gérer et utiliser l'Espace Client pour le compte d'une même Entreprise. Demandez l'ouverture d'un compte spécifique pour chaque déclarant.

6 Je souhaite modifier mes coordonnées personnelles ou mon code confidentiel.

Le menu AXA connect (situé en haut à droite) vous permet de modifier les coordonnées de votre compte et votre code confidentiel en passant simplement la souris sur le menu.

Foire aux questions

Je suis expert-comptable et je déclare pour plusieurs entreprises, comment procéder ?

Pour obtenir les accès, vous envoyez les éléments suivants par mail à l'adresse service.paiementenligne@axa.fr:

- La raison sociale
- Le numéro de SIRET
- Les nom, prénom et titre (M/Mme) du ou des payeur(s)
- L'adresse email du ou des payeur(s)
- La liste de(s) numéro(s) de contrat(s) Santé et/ou Prévoyance concerné(s)

8 4 En combien de temps sera traitée ma demande d'ouverture de compte ?

Votre demande sera traitée en 48 heures.

9 A quel moment pouvez-vous payer?

Les contrats à payer apparaissent une dizaine de jours avant la fin de chaque trimestre. Si vous avez des paiements en retard c'est la période la plus ancienne à régler qui s'affichera (disponible à partir de septembre).

10 Comment faire mon 1er paiement?

Munissez-vous de vos coordonnées bancaires et d'un téléphone portable afin de signer le mandat SEPA.

11 Comment consulter l'état de mes paiements ?

Vous pouvez visualiser l'historique des paiements afin de voir les sommes réglées pour chaque contrat dans le passé. Lors de chaque paiement vous pouvez télécharger un récapitulatif des paiements.

12 Que verrez-vous sur vos relevés de compte ?

Il y aura une ligne de prélèvement par contrat même si vous avez payé plusieurs contrats à la fois.

photos : JGI/Jam ie Gril //Blend Images/Photononstop. - Création : Marketing DSP - Docum